

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Octobre 2010

A 20 heures, en mairie, sous la présidence de M. BERINGER François, Maire

Etaient présents :

BERINGER Ludovic, BRUN Bernard, BRUN Claude, DREYER Grégory, FOHRER Simone, GOETZ Marc, HOMBERT Liliane, INVERNIZZI Corinne, LANG Annette, LAVANOUX Laurent, MULLER Monique, SARTORIO Etienne, WALTISPERGER Patrice

Absent excusé : DANNER Christophe

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10.9.2010

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

2. DECOMPTE FINANCIER RELATIF A L'ESP'ASS

La Commune de Blodelsheim a confié à la Communauté de Communes « Essor du Rhin » la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la création du bâtiment dénommé « Esp'Ass ».

A ce jour, l'opération est achevée et financièrement, elle s'équilibre de la manière suivante :

Dépenses :	1 095 336,65 €
Recettes :	1 108 629,37 €
Solde :	+ 13 292,72 €

Ainsi, la valeur du bien à intégrer dans le patrimoine communal est de 1 095 336,65 €.

Vu la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage du 2.12.2004,

Vu le décompte financier de l'opération présenté par la Communauté de Communes " Essor du Rhin",

Vu la délibération du Conseil de la Communauté de Communes « Essor du Rhin » du 30 août 2010 sollicitant le quitus de la Commune de Blodelsheim,

Considérant que la réception de l'ouvrage a été prononcée le 12.8.2008 sans réserve,

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération

. donne quitus à la Communauté de Communes « Essor du Rhin » pour l'opération de création du bâtiment dénommé l'Esp'Ass

. décide d'intégrer le bâtiment dans le patrimoine de la commune

. décide de modifier le budget 2010 comme suit afin de permettre de comptabiliser les écritures d'intégrations :

Dépenses :	chapitre	21318	+ 1 108 800
Recettes :	chapitre	1325	98 700
		1323	42 500
		102	167 600
		168751	800 000
		21318	13 300

3.DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2008 portant formation des commissions communales et notamment de la commission communale d'appel d'offre des marchés publics,

Considérant qu'une procédure de délégation de service public sera lancée pour la gestion du service de l'accueil de loisirs des enfants,

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE d'habiliter la Commission d'Appel d'Offre constituée le 27.3.2008 pour siéger dans le cadre de cette délégation de service public ou de toute délégation de service public à venir.

4.DEMANDE DE SUBVENTION

L'A.S.P.T.T. de Mulhouse-Cyclisme sollicite une subvention communale dans le cadre de l'organisation l'épreuve sportive intitulée « 3^e cyclo-cross ALSAFERM » qui se déroulera à Blodelsheim le 24 octobre prochain.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE de verser à l'A.S.P.T.T. Mulhouse une subvention de **180 €** pour cette manifestation. La dépense sera imputée à l'article 6574 du budget 2010, ligne « Divers sur DCM ».

5.REALISATION D'UN EMPRUNT POUR AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire présente les propositions qu'il a fait établir par trois organismes bancaires en vue de la réalisation de l'emprunt pour le financement du terrain de football.

Vu le tableau comparatif présenté et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à réaliser auprès de la Caisse de Crédit Mutuel de la Hardt un emprunt de 320 000 € dont le remboursement s'effectuera sur 15 ans.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes :

- Prêt personnalisé à annuité constante
- Taux fixe : TEG 3,08 %
- Durée : 15 ans
- Frais de dossier et commission : néant
- Date de décaissement : 30.11.2010
- Début d'amortissement : 1.12.2010
- Date de 1^{ère} échéance : 31.03.2011
- Charge annuelle de remboursement : 26 423,60 €

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

6. TRAVAUX 2011

Il conviendrait de définir les projets à réaliser l'année prochaine afin de pouvoir en faire chiffrer les coûts et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2011.

Monsieur le Maire rappelle qu'une réflexion sur le programme des travaux à réaliser avait été menée par les commissions réunies en date du 31.10.2008. Il expose brièvement la liste des opérations et priorités définies à l'époque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

. DEMANDE que soient chiffrées les deux opérations suivantes :

- restructuration des vestiaires et toilettes de la salle polyvalente
- ravalement des façades du bâtiment qui abritera l'accueil de loisirs (peinture, éventuelle isolation, étanchéité)

. ENVISAGE de budgétiser en 2011 une étude relative à l'aménagement de l'entrée Sud du village avec liaison vers le complexe sportif et l'Est de l'agglomération

. CHARGE les commissions Techniques et Sécurité de mener une réflexion en vue de sécuriser le carrefour de la Mairie/Ecole ainsi que le tronçon de la rue du Canal d'Alsace compris entre le restaurant « Chez Pierre » et la rue des Tuiles

7. FESTIVITES

Mme Annette LANG rend compte de la réunion des commissions « Festivités » et « Aide Sociale » tenue le 7 Octobre 2010 au sujet :

- de l'organisation de la fête de Noël des aînés qui se tiendra le 19.12.2010
- de l'inauguration de l'arbre de la liberté planté à l'école Dewatre : cette manifestation a été initiée par le Conseil Municipal des enfants et se déroulera le 20.11.2010 en présence de Monsieur Jacques DEWATRE
- du Téléthon dont la date est fixée au Samedi 4 décembre 2010 : à ce propos, l'idée d'un lâcher de ballons est émise.

Le Conseil Municipal prend acte du compte-rendu et charge les commissions de peaufiner les programmes et modalités d'organisation de ces trois manifestations.

8. ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE

a) Bail emphytéotique

Vu la délibération du Bureau de l'Association Foncière du 9 juin 2010 validant le principe de la conclusion d'un bail emphytéotique entre l'Association Foncière et la Commune de Blodelsheim afin de permettre l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile sur un terrain cadastré section 53 N° 75 et appartenant à l'Association Foncière de Blodelsheim ;

Vu la délibération du Bureau de l'Association Foncière du 30 septembre 2010 validant le projet de bail rédigé par Maître GABRIEL, Notaire à Neuf-Brisach, et autorisant la Présidente de l'Association Foncière à signer le document ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 9 juillet 2010 acceptant de conclure un bail emphytéotique avec l'Association Foncière de Blodelsheim ainsi que les conditions financières fixées par le Bureau de l'Association Foncière ;

Vu le projet de bail rédigé par Maître Thierry GABRIEL ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- VALIDE le bail tel qu'il est présenté,
- AUTORISE le Maire à signer le bail.

b) Bail OrangeFrance/Commune de Blodelsheim

Vu la délibération du Conseil Municipal du 9 Février 2009 décidant d'engager la procédure de révision du P.L.U. en vue de permettre l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile dans la partie Ouest de la parcelle cadastrée section 53 N° 75,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2009 approuvant la révision simplifiée du P.L.U.,

Vu la délibération du Bureau de l'Association Foncière du 30.9.2010 validant le projet de bail emphytéotique à conclure entre la commune de Blodelsheim et l'Association Foncière de Blodelsheim et permettant de mettre à disposition de la commune de Blodelsheim le terrain nécessaire à l'implantation de l'antenne,

Vu le projet de bail à conclure entre « Orange France » et la Commune de Blodelsheim précisant les conditions dans lesquelles la Commune de Blodelsheim loue le terrain nécessaire pour permettre l'implantation, la mise en service et l'exploitation des services techniques par Orange France,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes du bail présenté
AUTORISE le Maire à le signer.

9. COMMUNIQUES ET DIVERS

a) Urbanisme

Monsieur le Maire communique la liste des demandes de permis de construire et déclarations préalables déposées en Mairie depuis la dernière réunion (PC N° 10B0015 – DP N° 10B0044 à 0047).

b) Remerciements

Monsieur le Maire communique les cartes de remerciements de :

- M. et Mme KOENY Fernand ainsi que M. et Mme GULL Robert pour l'attention qui leur a été témoignée par la Commune à l'occasion de leurs Noces d'Or
- Mme HASSLER Lucie pour l'attention de la commune à l'occasion de son 90^e anniversaire
- Mme THUET Léonie pour l'attention de la commune à l'occasion de son 85^e anniversaire

c) Travaux au château d'eau

Monsieur le Maire signale que les travaux de remplacement de vannes et de modification de tuyauterie au château d'eau ont été commandés auprès de l'entreprise WERNER et Cie. Ces travaux pour un montant global de 14 379,50 € TTC permettront de faciliter les opérations à mener en cas

d'intervention au château d'eau : nettoyage de la cuve, injection directe de l'eau dans le réseau sans passer par la cuve...

Ils contribuent également au maintien en bon état de fonctionnement de l'installation.

d) Chantiers communaux

Monsieur le Maire fait le point sur le déroulement des chantiers en cours à savoir :

- Restructuration des locaux destinés à l'accueil de loisirs des enfants
- Aménagement d'un terrain de football

Il rappelle que des réunions de chantier ont lieu tous les Lundis et Mardis à 17 H et invite les élus à y assister dans la mesure de leur possibilité.

e) Travaux à la station de pompage

Il est signalé que le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Hardt a engagé des travaux de sécurisation de la station de pompage située en lisière de la forêt de la Harth. Ces travaux consistent en la pose d'un groupe électrogène destiné à alimenter la station en cas de coupure d'électricité.

f) Accueil de loisirs des enfants

Monsieur Marc GOETZ signale qu'une réunion d'information a été organisée le 5.10.2010 à l'intention des parents des enfants scolarisés à Blodelsheim afin de leur exposer le projet relatif au service de l'accueil de loisirs des enfants. Il déplore un faible taux de participation à cette réunion (25 personnes).

g) Animation Jeunesse

Monsieur le Maire signale que le Comité exécutif de la M.J.C. l'a informé que les activités d'animation organisées par cette association, reprendront courant octobre.

Il s'agit de :

- l'aide aux devoirs
- le Paradis des enfants le mercredi après-midi
- les C.L.S.H. des vacances d'hiver et de printemps

La M.J.C a décidé de poursuivre ces activités jusqu'au 30 juin 2011, date à laquelle l'accueil de loisirs des enfants sera confié à un délégataire de service public.

i) Cours de musique

La salle multiactivités de l'école « Les Tilleuls » a été mise à disposition de l'Association « CADENCE » pour y dispenser des cours de musique.

En raison du succès grandissant de ces cours, il a été nécessaire de trouver un autre local pour faciliter le déroulement de l'activité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la salle de réunion de la maison de l'hôpital a été mise à disposition de l'Association « CADENCE » à raison de trois soirées par semaine.

j) Commerce de proximité

Monsieur le Maire signale que 13 commerçants de Blodelsheim ont participé à la « Journée Nationale du Commerce de Proximité » le Samedi 9 Octobre 2010.

A noter que les commerçants de Blodelsheim ont été primés pour leur dynamisme, ce qui est fort appréciable.

Des photos relatives à cette journée sont consultables sur le site officiel de la commune.

k) Plan Communal de Sauvegarde

Un plan communal de sauvegarde doit être élaboré dans chaque commune. Ce document vise à organiser les pouvoirs de police du Maire, lorsqu'un risque majeur survient.

Il doit permettre d'assurer l'information de la population, d'organiser si nécessaire des évacuations, de gérer l'accueil des personnes sinistrées en prévoyant, dans l'urgence et avec le plus de précision possible, une répartition des tâches entre les différents acteurs.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a élaboré un projet de plan de sauvegarde qu'il soumettra à l'appréciation de la Cellule de Crise locale lors d'une réunion qui se tiendra le 9.11.2010.

l) Elaboration du SCOT

Il est signalé que les travaux d'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) se poursuivent.

Ce document d'urbanisme aura une incidence non négligeable sur l'aménagement et le développement de l'ensemble du territoire mais aussi de chaque commune.

En effet, à l'issue de la procédure, il conviendra de mettre le Plan Local d'Urbanisme en concordance avec les dispositions du SCOT.

m) Recensement de la population

Le recensement des habitants de Blodelsheim aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011. Cette opération nécessitera un partenariat étroit entre l'INSEE et la Commune. Monsieur MAURER a été désigné coordinateur communal pour cette enquête.

Trois agents recenseurs seront à nommer par Monsieur le Maire.

TOUR DE TABLE

Liliane HOMBERT :

. La préparation des élections du Conseil Municipal des enfants se déroulera courant novembre. Le Conseil sera élu le 3.12.2010 pour un mandat de un an.

. Une nouvelle rubrique relative aux « chantiers en cours » sera insérée sur le site web de la commune.

Bernard BRUN :

. Une vente de bois sur pied pourra être organisée en forêt communale l'hiver prochain. Une information à ce propos paraîtra dans le prochain « Ganz.info ».

. Les réunions sur la gestion post accidentelle des incidents d'origine nucléaire se poursuivent à la Préfecture.

Corinne INVERNIZZI :

. Le Gala de catch organisé à Rustenhart par l'E.C.S. le 18.9.2010 a connu un beau succès.

Annette LANG :

. La restauration de la « Croix des Missions » est en cours. Le monument sera réinstallé au cimetière St Blaise avant le 1.11.2010

Au courant du mois écoulé, deux familles ont bénéficié d'un secours de la banque alimentaire.

Patrice WALTISPERGER :

. Les travaux d'aménagement de la 3^e tranche de la zone d'activités de la Hardt sont en voie d'achèvement.

. Deux nouvelles entreprises s'installeront à la pépinière d'entreprise en novembre 2010.

François BERINGER :

. Le G.L.C.T. (Groupement local de coopération transfrontalier) travaille actuellement sur un projet de création d'un centre de documentation Franco-Allemand.

Monsieur Maurice ZIMMERLE et Harald KRAUS pilotent le dossier.

Des compléments d'information seront donnés au Conseil Municipal lors de la prochaine réunion grâce à une projection.

. Il demande à M. DREYER Grégory quels seraient les moyens à mettre ne œuvre pour essayer de donner un « nouveau souffle » au Tennis-Club qui semble actuellement être en sommeil.

Monsieur DREYER répond que les solutions sont difficiles à trouver d'autant plus que la pratique de tennis est impossible en hiver sur des cours extérieurs.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée prévisionnellement au 19 novembre 2010.

Blodelsheim, le 22 octobre 2010
Le Maire

François BERINGER